**Fédérer, accélérer, transformer l’industrie française …**

**6 juin 2016**

**L’Alliance Industrie du Futur annonce la labellisation d’une nouvelle vitrine de l’industrie du futur**

# **Dans le cadre du Comité stratégique de filière chimie réuni le 2 juin 2016 par Emmanuel Macron, ministre de l’Economie, de l’Industrie et du Numérique, l’Alliance Industrie du Futur a annoncé la labellisation du projet de filière de composites thermoplastiques recyclables, avec ARKEMA comme chef de file. La première unité de démonstration est l’atelier de l’Institut de Recherche Technologique M2P à Metz, consacré à la production à haute cadence de pièces thermoplastiques recyclables pour l’automobile.**

ARKEMA a développé une gamme de résines thermoplastiques recyclables présentant des caractéristiques remarquables. Ces résines permettent par exemple de réaliser des pièces composites de 30 à 50% plus légères que les mêmes pièces en acier, mais tout aussi résistantes. Ces résines acryliques se prêtent à des formes complexes de design des pièces composites et ce en combinaison à des fibres naturelles, de la fibre de verre ou de carbone. Facilement recyclables, ces résines devraient être utilisées dans plusieurs filières d’ici 2020 : sports haut de gamme, éolien, automobile, ou encore aéronautique.

En attribuant le label « Vitrine industrie du futur », l’Alliance Industrie du Futur reconnait le travail d’ARKEMA dans la démarche de construction d’une filière sur la base de sa technologie source, les résines thermoplastiques. « La contribution d’ARKEMA engage toute la filière et la chaîne de valeur concernée dans ce développement technologique » souligne Philippe Darmayan, Président de l’Alliance Industrie du Futur. Il s’agit donc d’un projet mobilisateur de filières au niveau national qui conduira à l’implication, au gré de son développement dans le temps, de trois catégories principales d’acteurs industriels, au-delà du fournisseur de la résine qu’est ARKEMA :

* Les plasturgistes spécialisés dans la mise en œuvre de composites ;
* Les équipementiers, concepteurs et fabricants d’outillages, d’équipements, d’appareillage et d’instrumentation associés qui doivent, avec les ingénieries, définir de nouveaux systèmes de production avancés, intégrant notamment tous les développements du numérique ;
* Les ensembliers, qui participeront nécessairement à la conception de ces nouveaux systèmes de production avancés et qui les mettront en œuvre dans leurs unités industrielle.

D’un point de vue industriel, les procédés utilisés sont les mêmes que ceux utilisés pour les résines thermodures, limitant ainsi les investissements pour les transformateurs. L’un des enjeux reste de pouvoir adapter les temps de production de ces composants thermoplastiques à la haute cadence des cycles de production de l’automobile, par exemple.

Les gains d’efficacité énergétique et émissive se mesureront, filière par filière, par la substitution des solutions actuelles « métal » ou partiellement composites thermodures, par ces composites thermoplastiques structuraux : ainsi, par exemple, dans l’automobile, pour un véhicule compact, un gain de poids de 10 % par passage à un châssis intégralement en composite thermoplastique, se traduirait par une réduction corrélative de 10 g CO2 / km, contribuant significativement à l’atteinte des objectifs communautaires d’émissions pour l’automobile à 2025.

Une illustration de ce travail en filière sera proposée lors d’une démonstration sur la plateforme automobile de l’atelier de l’Institut de Recherche Technologique M2P.

**A propos de l’Alliance Industrie du Futur**

L’Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d’organisations professionnelles, d’acteurs scientifiques et académiques, d’entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l’industrie en France, notamment par l’apport du numérique. Elle s’appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s’appuyant sur les réseaux des membres de l’Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

L’Alliance Industrie du Futur rassemble 23 membres : l’Association Française de Mécanique (AFM), l’Association Française des Pôles de Compétitivité (AFPC), Arts & Métiers ParisTech, CCI France, le CEA (Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies alternatives), le cercle de l’industrie, le CESI (Centre des Etudes Supérieures Industrielles), le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication), la FIM (Fédération des industries mécaniques), la fédération de la plasturgie, le Gimélec (Groupement des industries de l’équipement électrique, du contrôle-commande et des services associés), l’Institut Mines-Télécom, l’institut de soudure, le pôle de compétitivité EMC2, la PFA (Plateforme automobile), le SYMOP (Syndicat des machines et technologies de production), le Syntec Numérique (syndicat professionnel des éditeurs, et sociétés de Conseil en Technologies), TECHINFRANCE (Association Française des Éditeurs de Logiciels et solutions Internet), l’UIC (Union des industries chimiques) et l’UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), l’Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie Paca (UIMM Paca) et l’Union Nationale des Industries Françaises de l’Ameublement (UNIFA).

Elle est présidée par Philippe Darmayan. Ses Présidents d’honneur en sont Pascal Daloz et Frédéric Sanchez.

**Suivez l’actualité de l’Alliance Industrie du Futur sur Twitter : @industrie\_futur**

**Site web : www.alliance-industrie-dufutur.org**